



DOSSIER DE CANDIDATURE

Formation initiale d'arbitre



**Du 25 au 28 février 2020 au CREPS Aix
(8h à 17h)**

**Examen le 06 mars 2020 à la Ligue Méditerranéenne de Football
(à 18h)**

90€ de Frais pédagogiques

(- 25 € « bon de formation » dispositif FAFA Formation 2019/2020)

+

110€

(comprend la Pension complète + Guide de l'arbitrage/QCM + Kit pédagogique)

1. ETAT CIVIL ⁽¹⁾

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Licencié(e) : OUI NON **(La licence est obligatoire)**

N° Licence :

Type de licence : Dirigeant Joueur Educateur

Téléphone :

E-mail du stagiaire :

E-mail du parent :

Personne à contacter en cas d'urgence : Tél :

(1) Partie à remplir OBLIGATOIREMENT dans son intégralité afin de pouvoir mettre à jour vos données, vous envoyer la convocation par courriel, ainsi que les attestations de formation.

ATTESTATION AGE

Je soussigné(e),, certifie par la présente être âgé(e) de plus de 13 ans au 1^{er} janvier 2020, et désire suivre la formation du 21 au 24 octobre 2019 et passer l'examen d'arbitre.

ORIGINE DE LA CANDIDATURE

N° Tél vu à la télé

Parrainé par un arbitre

Club

Site Internet

Université Lycée Collège Stage Externat

Autre (Préciser) :

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL

S.A.G. 11.723 - SIRET 782 812 903 00030

Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3

T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65 - secretariat@mediterranee.fff.fr - <https://mediterranee.fff.fr>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Agréée par le Ministère de la Guerre n°7615 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113 auprès du Préfet de la Région



2. PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE LA FORMATION

En fonction de votre situation, veuillez cocher les cases suivantes :

- Je vais payer personnellement ma formation
- Chèque de 175€⁽²⁾** à libeller à l'ordre de la Ligue Méditerranée de Football
- Les coûts de ma formation seront pris en charge par mon club.
Si oui, moyen de paiement du club :
 - Chèque de 175€⁽²⁾** à libeller à l'ordre de la Ligue Méditerranée de Football
 - Prélèvement sur le compte club de 175€⁽²⁾** (autorisation à compléter en dernière page)

ATTENTION !

(2) Chèque encaissé à l'issue de la formation ou en cas de **désistement à moins de 7 jours** de la formation, sauf justificatif validé par l'IR2F.

En cas d'absence du Stagiaire, le Club sera automatiquement prélevé des 25 € correspondant au « bon formation ».

3. ARBITRAGE

Représenterez-vous un club après votre examen ? Oui Non

Si oui, lequel :

Vos disponibilités pour arbitrer :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Journée							
Soir							

4. DROIT A L'IMAGE

Pour une personne majeure :

Je soussigné(e), Melle, Mme, Mr ⁽¹⁾ :

Autorise/n'autorise pas (*Rayer la mention inutile*) la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles j'apparais, réalisées sur les terrains ou lors des différentes formations d'arbitres à des fins de promotion de l'arbitrage.

Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités sur différents supports (site Internet, réseaux sociaux, supports de formation, vidéos ...) et ce sans durée limitée dans le temps.

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL

S.A.G. 11.723 - SIRET 782 812 903 00030

Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3
T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65 - secretariat@mediterranee.fff.fr - <https://mediterranee.fff.fr>
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Agréée par le Ministère de la Guerre n°7615 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113 auprès du Préfet de la Région



5. AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL + DROIT A L'IMAGE POUR UN STAGIAIRE MINEUR

Je soussigné(e), Madame, Monsieur ⁽¹⁾ Père, Mère,
Tuteur légal de l'enfant (nom, prénom) ⁽¹⁾
Né(e) le / /
Domicilié(e) à Téléphone (des parents) :

Autorise mon enfant à participer à l'activité organisée par : **Ligue Méditerranée de Football**

Intitulé de l'activité: **Stage Formation Initiale (en internat)**

- ✓ Date de l'activité : **du 25 au 28 février 2020**
- ✓ Lieu de l'activité : **CREPS Aix-en-Provence - 62 chemin du viaduc, Pont de l'Arc CS 70445 13098 Aix-en-Provence Cedex 2**

Autorise les organisateurs à prendre, si besoin est, toute mesure (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaire par l'état de santé de mon enfant et m'engage dans ce cas à rembourser les frais pouvant en résulter

De plus, j'autorise / je n'autorise pas la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles apparaît ma fille, mon fils, réalisées sur les terrains ou lors des différentes formations d'arbitre à des fins de promotion de l'arbitrage.

Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités sur différents supports (site Internet, réseaux sociaux, supports de formation, vidéos, ...) et ce sans durée limitée dans le temps.

⁽¹⁾ *Rayer la mention inutile*

6. PIECES JUSTIFICATIVES

Cette candidature doit être accompagnée des pièces suivantes :

- Photocopie d'un document officiel justifiant de l'identité du candidat (carte d'identité ou livret de famille)
- 1 photo d'identité avec nom et prénom au dos
- 1 extrait de casier judiciaire n°3 (107 Rue Landreau - 44079 NANTES CEDEX 1) ou internet : <http://www.cjn.justice.gouv.fr>
- La preuve de la détention d'une licence joueur pour la saison en cours, à travers :
 - La production de l'attestation de licence reçue par courrier électronique ou extraite de « mon espace FFF »
 - La preuve de l'octroi de la licence issue de l'application Footclubs
- Attestation de responsabilité civile
- Le dossier médical d'aptitude à l'arbitrage du football (avec ECG) ci-joint complété par votre médecin
- La lettre de motivation ci-jointe remplie
- Chèque libellé au nom de la Ligue Méditerranée de Football
- Si un prélèvement sur le compte club est prévu : remplir l'autorisation de prélèvement club ci-après.

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL

S.A.G. 11.723 - SIRET 782 812 903 00030

Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3

T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65 - secretariat@mediterranee.fff.fr - <https://mediterranee.fff.fr>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Agréée par le Ministère de la Guerre n°7615 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113 auprès du Préfet de la Région



7. DOSSIER A RENVoyer

Votre dossier **complet** est à renvoyer à :

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL / IR2F

Europôle de l'Arbois
390, Rue Denis Papin
CS 40461
13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3
ir2f@mediterranee.fff.fr

AVANT LE 11 février 2020
SOUS PEINE DE NE PAS POUVOIR PARTICIPER A LA FORMATION

! \ Nous vous informons que tout dossier incomplet sera refusé et retourné. Seuls les dossiers arrivés complets seront retenus et par ordre d'arrivée, les places étant limitées.

7. AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CLUB

(à ne remplir que pour les personnes ne fournissant pas de chèque)

Je soussigné(e) : en ma qualité de
Président(e), Secrétaire ou Trésorier(ère) du club cité ci-dessus, autorise la L.M.F. à prélever la somme
sur le compte club.

Fait à : Le :

8. SIGNATURE

<p><u>Le stagiaire :</u> Signature (suivie de la mention « lu et approuvé »)</p>	<p><u>Le Club (uniquement si paiement Club) :</u> Signature (suivie de la mention « lu et approuvé ») <i>Cachet du Club</i></p>
---	--

! \ En cas d'absence du Stagiaire, le Club sera automatiquement prélevé des 25 € correspondant au « bon formation ».